

## FICHE C3

# La part de main d'œuvre selon les secteurs d'activités

## I. Exposé des faits

La part de main d'œuvre sur un secteur d'activité constitue une donnée incontournable pour les facilitateurs des clauses sociales, qui ont notamment besoin de cette information pour procéder au calibrage de la clause sociale d'insertion.

Pour rappel, le calibrage des clauses mobilise (entre autres considérations) l'équation suivante :

$$\text{Heures d'insertion} = \frac{(\text{montant HT du contrat}) \times (\% \text{ part de main d'œuvre de l'activité})}{\text{Taux horaire salarial du secteur}} \times \text{taux effort insertion}$$

La part de main d'œuvre permet de déterminer, selon le segment d'achat concerné par la clause sociale, et le secteur économique qu'il mobilise en conséquence, ce que représente la part de main d'œuvre dans l'activité des opérateurs économiques.

**Pour les secteurs du bâtiment, des travaux publics et des espaces verts**, les fédérations professionnelles publient et actualisent régulièrement des index, sur la base des publications de l'INSEE, qui permettent aisément aux facilitateurs d'accéder à cette information.

Pour les autres secteurs économiques, il n'existe pas d'outils équivalents.

- L'estimation de la part de main d'œuvre est établie grâce au dialogue, entre le facilitateur, les services prescripteurs des achats (qui établissent le prévisionnel financier du projet), voire les fédérations professionnelles du secteur lorsqu'elles sont représentées sur le territoire.
- Le retour d'expérience entre facilitateurs, notamment au niveau régional, permet également de favoriser le partage d'informations sur ce sujet : certains guichets mobilisent de longue date une démarche de diversification des clauses et ont ainsi un retour d'expérience à partager, sur les parts de main d'œuvre et les taux horaires salariaux retenus, selon les segments d'achat.

La démarche consistant à identifier la part de main d'œuvre sur un projet ne s'entend pas d'une approche stricte et figée : l'enjeu est d'avoir une **suffisamment bonne visibilité sur le secteur** pour définir un **chiffrage cohérent**, au sein d'une **fourchette réaliste et cohérente**.

Le taux de main d'œuvre retenu pourra être **actualisé**, selon le retour d'expérience du facilitateur sur les opérations antérieures. Les facilitateurs mobilisent également en conséquence, un taux d'effort d'insertion en cohérence avec les caractéristiques du secteur et les capacités de mobilisation des publics éligibles sur les potentiels métiers impactés.

La qualité de cette estimation est permise en large partie par **l'échange spécifique entre facilitateur et acheteur lors de l'analyse de la faisabilité**, tenant compte du détail des prestations qui découlent de l'objet du marché, de sorte à affiner l'évaluation de la part de main d'œuvre.

Par exemple, une prestation de peinture en grande surface, d'un immeuble neuf, ne mobilisera pas nécessairement une part de main d'œuvre aussi importante que celle nécessaire à une prestation de peinture d'un parking, nécessitant une pose très particulière.

Des exemples d'outils développés par les territoires sont proposés en **Annexes** : fiche navette entre facilitateur et acheteur pour l'étude du volet social d'un projet de marché.

## II. Les bonnes pratiques du réseau

La capitalisation de l'expérience acquise par le réseau des facilitateurs, sur le travail de définition de la part de main d'œuvre et des coûts horaires salariaux, à partir de différents segments d'achat, est présentée dans le tableau ci-après. Ces données permettent d'acquérir **un premier niveau d'information** sur la définition de ces deux données, qu'il s'agira pour le facilitateur d'affiner, de confirmer, ou d'actualiser, en lien avec les interlocuteurs précités. Elles sont transmises à titre indicatif, comme une base de travail à adapter en considération des caractéristiques spécifiques du projet de marché.

Objet du marché :	Taux de main-d'œuvre dédiée aux prestations	Coût horaire moyen chargé
Accueil physique/téléphonique	60 à 85%	25 à 30 euros
AMOA/AMOE Informatique	80 à 90%	60 à 80 euros
Assistance réalisation d'études, architectures techniques, veille technologique et assistance au pilotage de projets	80 à 90%	60 à 80 euros
Audiovisuel	80 à 90%	30 à 35 euros
Blanchisserie	60%	25 à 28 euros
Collecte, tri, traitement, valorisation de déchets	70 à 80%	25 à 30 euros
Concession de droit d'usage, renouvellement/maintenance de matériels/logiciels	80 à 85%	60 euros
Conseil/Audit, Assistance à la conception et à la mise en œuvre opérationnelle de projets de transformation de l'action publique	80 à 90%	60 à 80 euros
Crèche, Gestion des équipements de petite enfance	80 à 90%	35 euros
Déménagement	60 à 70%	25 à 28 euros
Enquête/Sondage	70 à 85%	32 à 40 euros
Exploitation/Maintenance multitechnique (CVC, électricité courants forts/faibles, Fabrication, approvisionnement, distribution d'effets d'habillement et d'équipements individuels	60 à 80%	30 à 38 euros
Fourniture d'abonnements à des services en ligne, revues, encyclopédies et services	75%	45 euros
Fourniture de mobilier de bureaux	10 à 25%	25 à 28 euros
Fourniture de pièces de rechange automobile	10 à 25%	25 à 30 euros
Fourniture de services de solutions de communication	30%	30 à 45 euros
Fourniture/Maintenance matériels informatiques et logiciels, prestations d'assistance technique associées	55 à 70%	40 à 50 euros
Gardiennage, sécurité, (télé)surveillance	65 à 85%	28 à 30 euros
Impression	30 à 40%	25 à 30 euros
Infogérance	60 à 80%	40 à 50 euros
Informatique conception/développement/maintenance SIRH	75 à 90%	60 euros
Informatique développement WEB	75 à 85%	40 à 50 euros
Informatique infrastructure réseaux	40 à 50%	25 à 35 euros
Informatique intégration/exploitation	80 à 90%	50 à 60 euros
Informatique test/recette	75 à 90%	50 euros
Ingénierie/Etudes techniques/AMO (PRIH), prestations mutations économiques.	80%	60 euros
Maintenance des circulations mécanisées (escaliers mécaniques, ascenseurs, monte-charges, élévateurs pour personnes à mobilité réduite, plates-formes élévatrices diverses)	60 à 70%	35 à 45 euros
Messagerie par courriel	80%	30 euros
Mise à disposition de personnels	50 à 60%	30 euros
Multiservice	60 à 80%	25 à 28 euros
Nettoyage de locaux	70 à 80%	25 à 28 euros
Prestations d'agence de voyages	80%	30 euros
Restauration collective	30 à 40%	25 à 30 euros
Services de solutions de communication (téléphonie fixe ou mobile)	75%	45 euros
Solutions d'affranchissement, mise sous plis, acheminement et traitement de courriers	40 à 60%	25 à 30 euros
Solutions d'impression (location, installation, maintenance)	30 à 45%	32 à 35 euros
Stratégie de communication, Conseil média, Achat d'espaces publicitaires	40% à 60%	30 à 50 euros
Traiteur	60%	25 à 30 euros
Transport par taxi	30 à 50%	28 à 30 euros